



Société de promotion de
la photographie du Québec

COMMUNIQUÉ

Modifications
et nouveautés
pour 2024-2025

Juin 2024

MODIFICATIONS ET NOUVEAUTÉS 2024-2025 CONCOURS ET EXPOSITIONS - 36^e ÉDITION

1. CONTEXTE

La SPPQ (« La Société ») souhaite harmoniser et uniformiser l'ensemble des politiques liées à la réglementation de ses concours et expositions tout en préservant les spécificités propres à chacune des activités.

Dans un souci d'efficacité, elle travaille, en continu, à clarifier et préciser l'énoncé de ses règlements afin de simplifier et démocratiser ses processus.

2. MODIFICATIONS GÉNÉRALES ET NOUVEAUTÉS 2024-2025

2.1. Plusieurs ajouts dans la section conditions générales de participation

- Photographies présentées aux concours
- Originalité des photographies
- Post-traitement des photographies
- Photographies superposées
- Intelligence artificielle

2.2. Précision du titre dans la section Support

- Titres des photographies et noms des fichiers

2.3. Précisions dans la section Autorisation de publication et de diffusion numérique et droits d'auteurs

- Autorisation de publication et de diffusion numérique et droits d'auteurs

3. MODIFICATIONS SPÉCIFIQUES ET NOUVEAUTÉS 2024-2025

3.1. Politiques spécifiques à certaines activités

3.1.1. Circuit photo

Des changements majeurs sont apportés :

- Les frais d'inscription sont de **75\$** / club photo
- Les photographies numériques doivent être transmises par wetransfert.com avec le courriel circuit.photo@sppq.com au responsable du concours.
- Remise de prix pour les trois (3) premiers photographes par catégorie (couleur | noir & blanc) selon le classement des photographies.

Sinon la date d'inscription et les dates d'échéance sont :

- Date début d'inscription : **5 juillet 2024**
- Date limite d'inscription : **15 septembre 2024**
- Date début d'enregistrement : **1^{er} septembre 2024**
- Date limite d'enregistrement : **15 octobre 2024**
- Date limite de dépôt : **15 octobre 2024**

MODIFICATIONS ET NOUVEAUTÉS 2024-2025 CONCOURS ET EXPOSITIONS - 36^e ÉDITION

3.1.2. Défi interclubs Mongeon-Pépin

Un changement majeur est apporté : les photographies numériques doivent être transmises par wetransfert.com avec le courriel : defi.interclubs@sppq.com au responsable du concours.

Certaines précisions ont été ajoutées pour les thématiques : animalier, humain et nature. Sinon le thème variable qui est « **abstrait** », la date d'inscription et les dates d'échéance :

- Date début d'inscription : **23 septembre 2024**
- Date limite d'inscription : **31 décembre 2024**
- Date limite d'enregistrement : **19 janvier 2025**
- Date limite de dépôt : **19 janvier 2025**

3.1.3. Livre photo

Un changement majeur est apporté : les livres photo doivent être transmis par wetransfert.com avec le courriel livre.photo@sppq.com au responsable du concours.

Sinon la date d'inscription et les dates d'échéance :

- Date début d'inscription : **23 septembre 2024**
- Date limite d'inscription : **19 janvier 2025**
- Date limite d'enregistrement : **16 février 2025**
- Date limite de dépôt : **16 février 2025**

2.1 Politiques spécifiques à certaines activités (suite)

3.1.4. Les clubs photo s'exposent

Des changements majeurs sont apportés :

- Remise de prix pour les trois (3) premières photographies selon le classement de chaque photographie.
- L'envoi des photos se fait uniquement à « La Société » à Laval.
- La récupération des photos se fait au Musée de la photographie Desjardins ou chez « La Société » à Laval selon le choix des clubs photo.
- Les photographies numériques doivent être transmises par wetransfert.com avec le courriel clubs.photo@sppq.com au responsable du concours.

Sinon la date d'inscription et les dates d'échéance sont :

- Date début d'inscription : **23 septembre 2024**
- Date limite d'inscription : **19 janvier 2025**
- Date limite d'enregistrement : **16 février 2025**
- Date limite de dépôt des photos imprimées et numériques : **16 février 2025**
- Dates d'expositions : **30 mars 2025 au 8 juin 2025**
- Vernissage : **30 mars 2025 de 13 h à 17 h**



**MODIFICATIONS ET NOUVEAUTÉS 2024-2025
CONCOURS ET EXPOSITIONS - 36^e ÉDITION**

4. NOUVELLE MÉTHODE DE PAIEMENT – INSCRIPTION AUX CONCOURS

Une nouvelle méthode de paiement est maintenant en place pour finaliser l'inscription aux concours.

Un **virement Interac** doit être fait à l'adresse courriel suivante : paiement@sppq.com

- **Question de sécurité : acronyme organisme**
- **Mot de passe : SPPQ2425**
- **Message au destinataire : inscription circuit photo
le nom de votre club photo**

5. CONCLUSION

Le présent document dresse l'inventaire des principaux changements applicables aux politiques de la SPPQ (« La Société ») pour l'exercice 2024-2025. Malgré toute l'attention portée à ce document, celui-ci n'a pas la prétention de présenter une liste exhaustive des détails liés à chacun de ces changements.

Toutes ces nouveautés et les détails qui s'y rattachent sont reportés dans les règlements respectifs de chacune des activités de « La Société », concours et expositions.

Les règles décrites aux différents règlements prévalent en tout temps.

De plus, « La Société » se réserve le droit d'apporter, à tout moment, toutes autres modifications qu'elle juge nécessaires à la bonne compréhension de ses politiques ou au bon déroulement de ses activités.

Surveillez le [site Web](#) de la SPPQ afin de connaître les membres de la nouvelle équipe du conseil d'administration pour la rentrée de septembre 2024.

**MODIFICATIONS ET NOUVEAUTÉS 2024-2025
CONCOURS ET EXPOSITIONS - 36^e ÉDITION**

Tableau synthèse des changements

<p>Modifications générales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plusieurs ajouts dans la section conditions générales de participation <ul style="list-style-type: none"> • Photographies présentées aux concours • Originalité des photographies • Post-traitement des photographies • Photographies superposées • Intelligence artificielle ▪ Précision du titre dans la section Support <ul style="list-style-type: none"> • Titres des photographies et noms des fichiers ▪ Précisions dans la section Autorisation de publication et de diffusion numérique et droits d’auteurs <ul style="list-style-type: none"> • Autorisation de publication et de diffusion numérique et droits d’auteurs
<p>Circuit photo</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les frais d’inscription sont de 75\$ / par club photo. ▪ Les photographies numériques doivent être transmises par wetransfert.com avec le courriel circuit.photo@sppq.com au responsable du concours.
<p>Défi interclubs Mongeon-Pépin</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le thème variable est « abstrait ». ▪ Certaines précisions ont été apportées aux thématiques : animalier, humain et nature. ▪ Les photographies doivent être transmises par wetransfert.com avec le courriel defi.interclubs@sppq.com au responsable du concours.
<p>Livre photo</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les livres photo doivent être transmis par wetransfert.com avec le courriel livre.photo@sppq.com au responsable du concours. ▪ Les photographies de la page couverture doivent être envoyées par courriel à : livre.photo@sppq.com
<p>Les clubs photo s’exposent</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remise de prix pour les trois (3) premières photographies selon le classement des photographies. ▪ Remise d’un (1) prix « coup de cœur » en fonction du vote du public lors du vernissage. ▪ Les photographies numériques doivent être transmises par wetransfert.com avec le courriel clubs.photo@sppq.com au responsable du concours.